Club interSCoT

Décembre 2020

Actualité des SCoT, membres de l'agence d'urbanisme, région nîmoise et alésienne

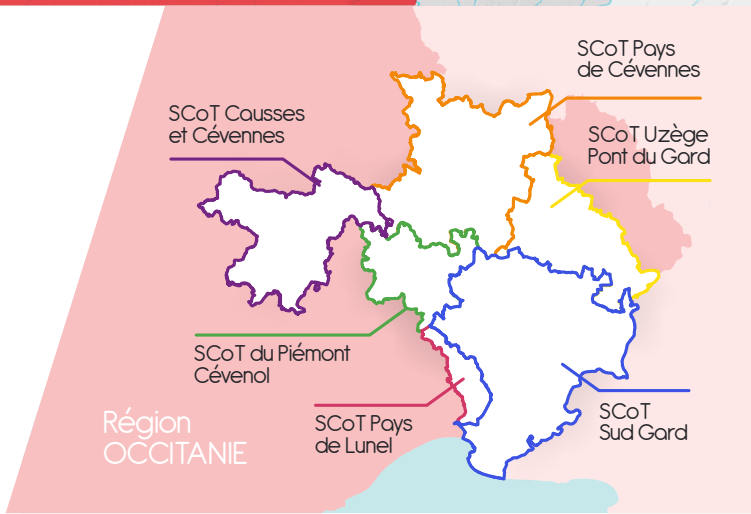

La coopération interSCoT

Ces dernières années, les démarches de coopération entre SCoT sont réelles. Elles ont permis de **mener conjointement les révisions des SCoT Sud du Gard et Uzège-Pont-du-Gard.** Plusieurs thématiques furent menées de concert et des choix méthodologiques et représentations cartographiques partagés.
Cette coopération s'est également matérialisée par **la création d'un espace de dialogue permettant de produire deux contributions à l'élaboration du SRADDET** (Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires). Ce travail a permis de réunir dans un premier temps 4 SCoT du Gard pour mettre en évidence les projets structurants du territoire, puis, dans un 2ème temps, de rédiger collectivement une contribution sur le fascicule des règles transmises au Conseil régional par 14 SCoT du système métropolitain méditerranéen.

L'agence d'urbanisme a accompagné l'ensemble de ces démarches, co-animé les ateliers de réflexion et participé à la réalisation des différents livrables. Le besoin d'animation et de coopération interSCoT a été facilité par les récentes adhésions à l'A'U des SCoT du Pays des Cévennes, du Pays de Lunel, du Piémont Cévenol, de Causses et Cévennes. Cette période d'échanges et de co-construction est d'autant plus nécessaire alors que le SRADDET entrera prochainement dans une phase de mise en œuvre et que les SCoT sont une nouvelle fois renforcés par le législateur, dans leur statut de document stratégique de planification.

Objectifs de l'interSCoT

Le club InterSCoT constitue l'espace partenarial de réflexion coordonnée en matière d'aménagement de l'espace.
Il a pour missions :

- d'assurer la cohérence entre les démarches de planification à grande échelle ;
- de fournir des éléments d'analyses et de prospectives territoriales sur des thèmes stratégiques pour les SCoT : trame verte et bleue à grande échelle, articulation urbanisme-transports, occupations des sols, développement du territoire, énergies renouvelables ;
- de proposer un espace de dialogue partenarial entre les SCoT, les DDTM, le Conseil Régional ;
- d'échanger sur des « éléments de doctrine », des points juridiques dans la conception ou la mise en œuvre des SCoT ;
- d'assurer une harmonisation entre les dispositifs de suivi des dynamiques des SCoT ;
- d'échanger en amont des démarches de coopérations inter-territoriales (SRADDET par exemple).

6 SCoT en réseau › Portraits de territoires

14 EPCI
309 communes

676 650 habitants
384 500 logements

217 985 emplois

A'U 30 ans ! agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

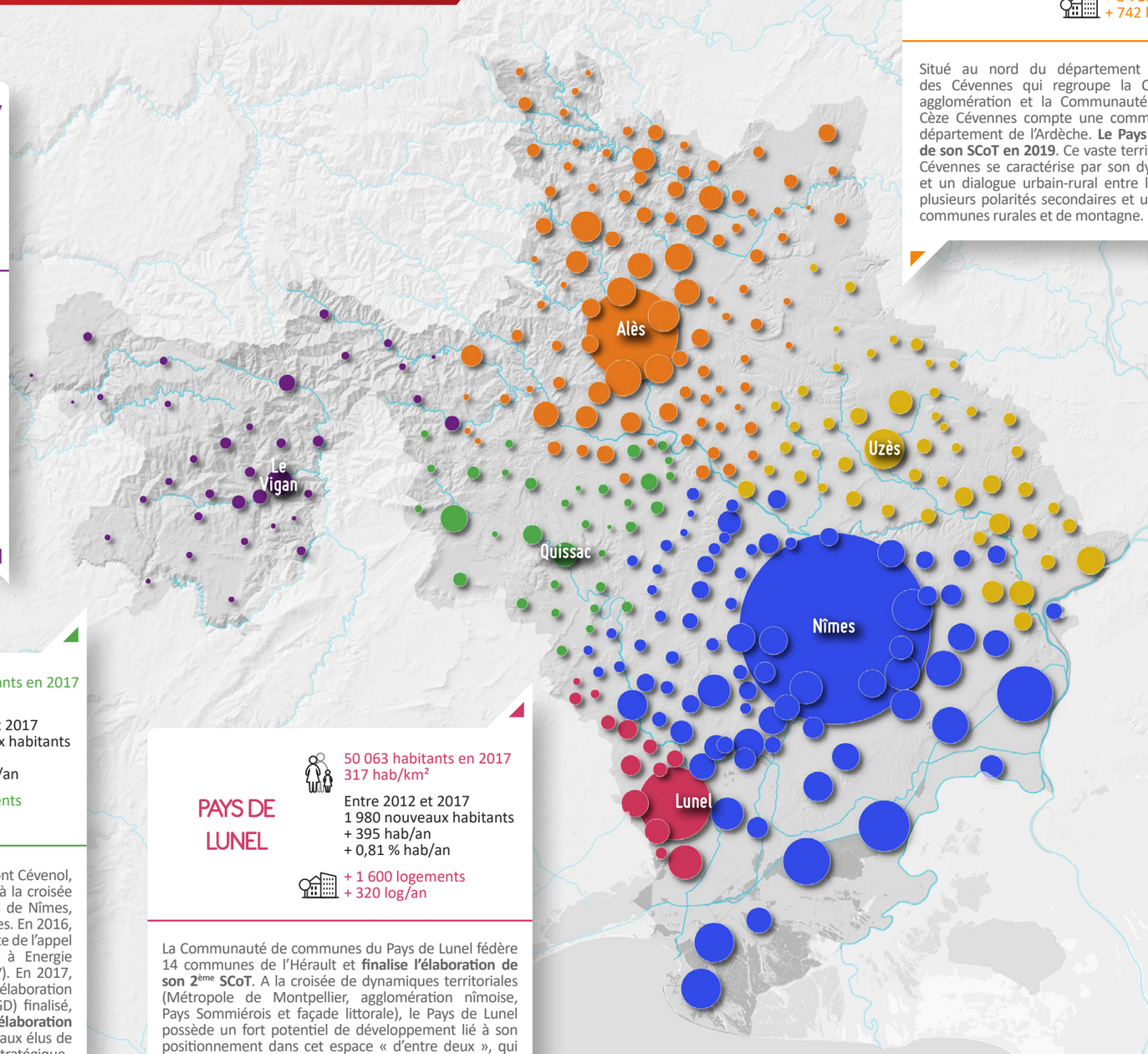

CAUSSES ET CÉVENNES

15 515 habitants en 2017
2 hab/km²

Entre 2012 et 2017
- 253 habitants
- 51 hab/an
- 0,32 % hab/an

+ 570 logements
+ 114 log/an

Le PETR Causses Cévennes a été créé par arrêté préfectoral le 1er juillet 2017 et **engagera dès 2021, l'élaboration de son SCoT**. Il réunit la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes et celle du Pays Viganais. Le PETR coordonne la mise en œuvre d'un Contrat territorial régional, d'un Contrat de ruralité et anime un Contrat de Transition Écologique. Situé en position d'interface avec les départements de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère, il bénéficie d'atouts touristiques importants entre le Mont Aigoual et le Cirque de Navacelles. L'enjeu principal du SCoT Causses et Cévennes sera de définir les conditions de réussite d'une politique d'attractivité en milieu rural très faiblement peuplé.

PAYS DES CÉVENNES

148 530 habitants en 2017
115 hab/km²

Entre 2012 et 2017
1 210 nouveaux habitants
+ 240 hab/an
+ 0,16 % hab/an

+ 3 710 logements
+ 742 log/an

Situé au nord du département du Gard, le Pays des Cévennes qui regroupe la Communauté d'Alès agglomération et la Communauté de communes de Cèze Cévennes compte une commune située dans le département de l'Ardèche. **Le Pays a voté l'évaluation de son SCoT en 2019**. Ce vaste territoire aux portes des Cévennes se caractérise par son dynamisme industriel et un dialogue urbain-rural entre la ville centre, Alès, plusieurs polarités secondaires et un grand nombre de communes rurales et de montagne.

UZÈGE / PONT DU GARD

54 130 habitants en 2017
77 hab/km²

Entre 2012 et 2017
1 400 nouveaux habitants
+ 280 hab/an
+ 0,53 % hab/an

+ 2 145 logements
+ 430 log/an

Le PETR est composé des Communautés de communes du Pays d'Uzès et du Pont du Gard. Bénéficiant de nombreux attraits touristiques, culturels et patrimoniaux l'Uzège-Pont du Gard constitue un « poumon vert » en complémentarité avec quatre agglomérations voisines : Nîmes Métropole, le Gard Rhodanien, le Grand Avignon, Arles Crau Camargue Montagnette. **En décembre 2019, les élus ont approuvé leur 2ème SCoT**. Ils projettent aujourd'hui de réaliser un schéma de mobilité rurale. Tout comme le SCoT Sud Gard, l'Uzège-Pont du Gard a participé à de nombreuses démarches interterritoriales et s'inscrit dans une dynamique interSCoT depuis plusieurs années maintenant.

PIÉMONT CÉVENOL

21 778 habitants en 2017
48 hab/km²

Entre 2012 et 2017
975 nouveaux habitants
+ 195 hab/an
+ 0,92 % hab/an

+ 675 logements
+ 135 log/an

La Communauté de communes du Piémont Cévenol, territoire à dominante rurale, est située à la croisée des chemins entre les bassins d'emplois de Nîmes, Alès, Montpellier, et à proximité de Ganges. En 2016, la Communauté de communes est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). En 2017, elle se dote d'un PCAET et se lance dans l'élaboration d'un Plan Global des Déplacements (PGD) finalisé, après une large concertation en 2020. **L'élaboration du SCoT, entre 2020 et 2022,** permettra aux élus de se doter d'un document de planification stratégique.

PAYS DE LUNEL

50 063 habitants en 2017
317 hab/km²

Entre 2012 et 2017
1 980 nouveaux habitants
+ 395 hab/an
+ 0,81 % hab/an

+ 1 600 logements
+ 320 log/an

La Communauté de communes du Pays de Lunel fédère 14 communes de l'Hérault et **finalise l'élaboration de son 2ème SCoT**. A la croisée de dynamiques territoriales (Métropole de Montpellier, agglomération nîmoise, Pays Sommiérois et façade littorale), le Pays de Lunel possède un fort potentiel de développement lié à son positionnement dans cet espace « d'entre deux », qui nécessite d'être affirmé. Sa très bonne accessibilité aux grands axes de communication est complétée par un réseau de bus urbains et le Pôle d'échange multimodal du bassin de Lunel (desservi par 77 trains quotidiens). Son évolution à terme en Communauté d'Agglomération élargira ses champs de compétence.

SUD DU GARD

386 635 habitants en 2017
230 hab/km²

Entre 2012 et 2017
13 560 nouveaux habitants
+ 2 710 hab/an
+ 0,72 % hab/an

+ 11 445 logements
+ 2 290 log/an

Créé en 2002, le Syndicat Mixte du SCoT Sud Gard **a approuvé son SCoT 2ème génération en décembre 2019**. Le Syndicat réunit 6 EPCI dont la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, compte près de la moitié de la population du département du Gard et s'étend jusqu'à la façade littorale. Il bénéficie d'une très bonne desserte ferroviaire et routière à l'échelle du sud de la France. Le SCoT Sud Gard a participé à de nombreuses démarches interterritoriales en particulier avec le SCoT Uzège-Pont du Gard dans le cadre de leurs révisions de SCoT. Son positionnement stratégique en fait un espace d'ouverture sur le département de l'Hérault et l'Occitanie mais également vers la région Sud PACA et les bassins de vie du Grand Avignon et du Pays d'Arles.

Population communale 2017

- 1000 habitants
- 10 000 habitants

Club interSCoT

Décembre 2020

Causses & Cévennes PETR · Piémont Cévenol Communauté de communes · le SCoT du Pays de Lunel # 2 Imaginons demain · pays Cévennes · SCoT Uzège - Pont du Gard 2030 · Scot Sud Gard

6 SCoT en réseau > Les dynamiques de mobilité

197 800 travailleurs restent dans l'InterSCoT

42 500 travailleurs en sortent

19 400 travailleurs y entrent

Source : déplacements domicile > travail / INSEE 2017

Composition de l'interSCoT

Un club

Une instance technique réunissant les techniciens des 6 SCoT, de la DDTM de l'Hérault, de la DDTM du Gard, du Conseil Régional Occitanie, et d'autres partenaires institutionnels selon les thèmes abordés.
Il constitue un lieu d'échange et de partage des objectifs et des travaux à mener. Il valide les documents produits et prépare le séminaire interSCoT.

Un séminaire

Une fois par an, sur une thématique définie en amont, le Club interSCoT restituera ses travaux aux élus du territoire. Ce temps d'échange est l'occasion de partager une approche prospective du territoire et de définir le sujet abordé pour l'année suivante.

Environ 82% des actifs du territoire travaillent au sein de l'InterSCoT. Les principaux flux s'effectuent entre le Sud Gard et les SCoT limitrophes. D'importants flux apparaissent entre le Pays de Cévennes, le Piémont Cévenol et l'Uzège-Pont-du-Gard. Le SCoT Causses et Cévennes échange avec 3 SCoT et le Pays de Lunel a des échanges significatifs avec le Sud Gard. Concernant les flux sortants, les travailleurs de l'interSCoT se dirigent en grande partie vers le reste de l'Hérault (54%), suivi des Bouches-du-Rhône (23%). Cette configuration est relativement similaire pour les flux entrants : 54% en provenance de l'Hérault, 17% pour le reste du Gard et 16% pour les Bouches-du-Rhône.

A'U 30 ans ! agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

Conception, réalisation : A'U - Décembre 2020
Crédits : A'U (sauf mention contraire)

Contact : Nicolas Duvic
Chargé de missions planification et mobilité
04 66 29 05 64 / nicolas.duvic@audrna.com

Découvrez votre territoire CartA'U
www.audrna.com